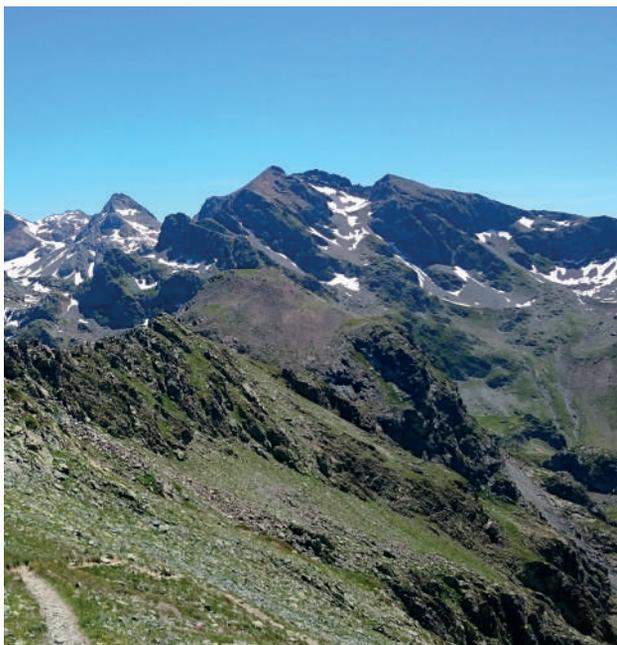




PASTORALISME, FAUNE SAUVAGE ET BIODIVERSITE en Belledonne





LE PROGRAMME AGRIFAUNE

concilier activités agricoles, économie, environnement et faune sauvage

Depuis 2006 et la signature d'une convention nationale entre l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et la Fédération Nationale des Chasseurs, le programme Agrifaune vise à concilier activités agricoles, économie, environnement et faune sauvage.



Le programme Agrifaune « Pastoralisme, Faune Sauvage et Biodiversité » a été lancé en Isère en 2008. Sa spécificité réside dans sa localisation spatiale (le massif de Belledonne) mais aussi dans ses principes de fonctionnement :

- un binôme d'animateurs Fédération des Alpes et Fédération des Chasseurs,
- de véritables actions de gestion au sein des alpages «Agrifaune» basées sur des expertises scientifiques partagées et des complémentarités financières,
- des opérations de valorisation des savoirs locaux et des initiatives,
- une évaluation chemin faisant tout au long des 6 ans avec des réajustements réguliers,
- une ouverture aux autres acteurs du territoire.

Isabelle LOSINGER-CHABOD, Chargée d'études et de développement
Délégation régionale Auvergne Rhône-Alpes ONCFS



DATES CLÉS DU PROGRAMME AGRIFAUNE BELLEDONNE

- ▶ 2008 : Signature de la convention entre l'ONCFS, la FAI et la FDCI sur Belledonne occidentale
- ▶ 2009 : Extension du partenariat à Espace Belledonne
- ▶ 2013 : Élargissement du programme au versant oriental de Belledonne et ajout de deux nouveaux partenaires : la FDC73 et la Société d'Economie Alpestre de Savoie
- ▶ 2014 : Extension du partenariat aux domaines skiables
- ▶ 2017 : Développement du programme à l'échelle nationale



AGRIFAUNE BELLEDONNE

une gestion partagée des ressources

Espace Belledonne souhaite développer et encourager une «gestion partagée des ressources» qui repose sur la valorisation des compétences et l'expertise locale, issue de décennies de pratiques de l'espace montagnard, et le développement d'une approche croisée des problématiques économiques et environnementales, en mobilisant les acteurs de terrain.

Le projet Agrifaune a permis d'expérimenter ce principe. Il a conduit à l'émergence du double enjeu présent sur l'espace pastoral, à savoir le besoin de reconquête d'alpages, pour conforter l'activité économique et restaurer des habitats de reproduction du Tétras-lyre.

Pour les élus du territoire, ce projet a mis en lumière l'espèce emblématique du Tétras-lyre ainsi que sa fragilité. Cette expérience a contribué à structurer le territoire de Belledonne en impliquant les acteurs locaux dans la gestion des espaces naturels et de leurs ressources, avec la volonté de dépasser les conflits ainsi que la reconnaissance des complémentarités et des spécificités de chacun.

Bernard MICHON, Président d'Espace Belledonne





LES ESPACES PASTORAUX

une gestion communautaire des ressources

Espaces de production agricole fournissant environ un tiers des ressources fourragères aux troupeaux, le massif de Belledonne accueille deux types de transhumance : une locale qui mobilise le bétail des éleveurs du massif et des environs, et une transhumance ovine hivernant dans le sud de la France, principalement déployée sur les sites les plus reculés ou escarpés. Les éleveurs sont très attachés à ces espaces, dans lesquels ils ont leurs racines personnelles.



Les alpages sont aussi des éléments structurants du paysage et sont très prisés des amateurs d'activités de pleine nature. Ils sont aussi soumis à la pression forestière. Certaines pelouses, abandonnées dans l'entre-deux-guerres, évoluent spontanément vers des landes. Cette dynamique est un enjeu majeur pour les habitats du Tétrás-lyre. Ce phénomène « de fermeture » peut être aggravé par les pratiques agro-pastorales modernes et plus récemment, par les moyens de protection engagés contre la prédation du Loup.

Les alpages de Belledonne sont escarpés, morcelés, difficiles d'usage. Ils sont aussi le siège de nombreux autres usages ou enjeux.



LE TÉTRAS-LYRE

objet commun pour les mondes pastoraux et cynégétiques

Belledonne accueille l'une des plus fortes densités alpines de Tétrás-lyre.

Cet oiseau vit toute l'année dans les milieux naturels en limite supérieure de la forêt. À la recherche à la fois de nourriture et de refuge vis à vis des prédateurs, il occupe des milieux en mosaïque proposant une alternance d'herbes, de myrtilles, d'arbres et d'arbustes.

Chaque année, depuis les années 80, les chasseurs recensent l'effectif reproducteur et contribuent à qualifier le succès de la reproduction. Certaines sociétés de chasse ont engagé des travaux pour rouvrir des espaces devenus trop boisés, souvent avec succès mais parfois avec échec, notamment quand ces chantiers n'ont pas été suivis d'une pression pastorale pour limiter la repousse de la végétation ligneuse.

Les interfaces avec les activités pastorales se jouent sur deux registres :

- leur capacité à maintenir des habitats favorables à la reproduction du Tétrás-lyre,
- les risques de dérangement pendant la période d'élevage des poussins.

Toute la subtilité des pratiques pastorales et de la concertation réside dans la recherche d'équilibre entre quiétude du Tétrás-lyre et maintien de milieux en mosaïque.



DONNÉES CHIFFRÉES

(Sources : Enquête Pastorale 2012 - 2014)

- ▶ 32 Unités Pastorales (12 436 Ha) : 70% de cette surface est gérée par des Groupements Pastoraux
- ▶ Environ 40% de la surface des alpages est propriété privée
- ▶ Les alpages de Belledonne accueillent 13 000 ovins (40% hivernant dans le département) et 1 200 bovins (98% de cet effectif hivernant dans le département)
- ▶ 20 bergers et bergères salariés(es) fournissent 50% du travail des 120 personnes intervenant sur les alpages. 98% des ovins sont gardés en permanence, 33% pour les bovins.



DONNÉES CHIFFRÉES

(Sources : FDCI - OGM)

- ▶ 800 à 900 téttras-Lyres sur 32 000 ha (1 400 m d'altitude minimale et 2 300 m d'altitude maximale)
- ▶ Densité d'environ 1,3 coqs/100 ha
- ▶ 9 600 ha d'habitats de reproduction qualifiés et localisés précisément
- ▶ Espèce soumise à plan de chasse : chasse des mâles adultes autorisée par le Préfet en fonction des données biologiques et démographiques annuelles



LA MÉTHODE AGRIFAUNE BELLEDONNE

la mobilisation des savoirs locaux
et scientifiques



Le temps d'expertise

Le monde pastoral expertise les ressources pastorales, les conduites de troupeaux, les équipements et évoque les perspectives de développement sans négliger les incidences sur les milieux et les usages. Celui de la chasse réalise une évaluation de la qualité des habitats de reproduction du Tétrás-lyre. Une fois ces relevés validés par les gestionnaires locaux, la phase d'analyse partagée est réalisée afin d'identifier points de tensions et synergies potentielles.



Le temps de la concertation

Ces propositions sont soumises aux éleveurs, bergers et chasseurs. De cet échange, résultent une meilleure intercompréhension des acteurs de terrain, la reconnaissance et le respect des interventions qu'ils peuvent conduire ensemble ou séparément.



Le temps de l'action

L'évolution des pratiques pastorales intégrant les enjeux du Tétrás-lyre et des travaux éventuels ont été engagés en mobilisant également les stations de ski, les propriétaires fonciers et les forestiers.



Le temps du suivi et de l'évaluation

Le suivi et l'évaluation des réalisations permettent de revenir sur les essais, de renforcer les synergies, de faire évoluer les pratiques pastorales et le cas échéant, de prévoir les prochains travaux.



LA MÉTHODE AGRIFAUNE BELLEDONNE

à la recherche d'un dialogue constructif



« Qu'est-ce que le partenariat Agrifaune a permis localement ? »

Depuis 2009, par le biais des programmes Agrifaune successifs, nous avons travaillé sur une gestion qui permettrait de contenir la dynamique de la lande sur l'alpage, tout en considérant les enjeux de conversation du Tétrás-lyre. Après un gros chantier de brûlage dirigé, nous avons ajusté la conduite du troupeau (parcs de nuit tournants...). En 2015, le Groupement Pastoral s'est aussi engagé dans une MAEC construite en concertation à partir d'enjeux Tétrás et d'ouverture de milieux. »

« Pourquoi vous êtes-vous engagés dans cette démarche ? »

Si aujourd'hui on ne fait rien, et demain non plus, alors dans 40 ans on aura perdu une bonne partie de l'alpage. Ces engagements ne sont pas si contraignants qu'on pourrait le croire, tant que le berger est capable de modifier ses habitudes de travail pour répondre aux objectifs fixés par la MAEC. Pour le Groupement Pastoral, les contraintes sont acceptables dans la mesure où elles s'inscrivent dans une logique plus globale. »

René TAVAN, Président du groupement pastoral de Cravens (Alpage d'Ane et Buyant)



L'ADAPTATION OU LA CONSOLIDATION DES PRATIQUES PASTORALES

la MAEC «Herbe 09» modulable et ajustable

Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'aider les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performances économiques et environnementales.

La mesure « Herbe 09 » autorise la prise en considération des enjeux très localisés comme les habitats de reproduction du Tétrasyre. L'éleveur ou le Groupement Pastoral s'engage alors à ajuster la conduite des troupeaux pour qu'elle soit la plus favorable possible aux enjeux repérés. Il est accompagné financièrement pour cela.



En 2015, des rencontres ont eu lieu avec les éleveurs ou Groupements Pastoraux engagés dans Agrifaune pour déterminer ensemble le contenu de la MAEC « Herbe 09 », spécifique à leur alpage, en fonction des enjeux Tétrasyre, d'autres contraintes environnementales, de multi usages et de leurs perspectives de développement.

Des ajustements de pratiques pastorales sont possibles en cours de contrat « Herbe 09 ». C'est pourquoi, il a été programmé des échanges entre les bergers, les éleveurs et les techniciens de 2017 à 2019, pour revoir si nécessaire les engagements.



DONNÉES CHIFFRÉES

- ▶ 12 groupements pastoraux ou éleveurs individuels ont été rencontrés
- ▶ 9 600 ha d'habitats de reproduction du Tétrasyre ont été qualifiés et localisés précisément
- ▶ 8 MAEC ont été signées



DES ALPAGES AGRIFAUNE ENGAGÉS

des pratiques pastorales expérimentales

La MAEC « limitation de la fermeture des milieux »

Lorsque que les alpages se referment par le développement spontané de ligneux, le Tétrasyre perd ses habitats de reproduction et les troupeaux domestiques, une ressource fourragère importante. La MAEC « limitation de la fermeture des milieux » mobilise la dent et le piétinement des troupeaux pour ralentir la dynamique ligneuse.

Un exemple : le Groupement Pastoral du Pleyne se engage à mettre dès le début de saison et jusqu'à mi juillet un minimum de 100 bovins sur l'un des quartiers concernés par la fermeture des milieux. Il pose des pierres à sel dans les rhodoraies pour obliger les bovins à y pénétrer et piétiner les ligneux.



La MAEC « quiétude du Tétrasyre »

Pendant la période d'élevage des jeunes, la poule de Tétrasyre a besoin de quiétude. Les troupeaux domestiques peuvent déranger les oiseaux.

S'ils sont trop présents dans les secteurs sensibles en début d'estive, la MAEC « quiétude du Tétrasyre » permet de revoir le calendrier de pâturage en limitant la présence des troupeaux dans les habitats de reproduction du Tétrasyre sans pour autant l'interdire.

Un exemple : sur la station de Chamrousse, le Groupement Pastoral des Gaboureux s'engage à faire pâturer d'abord les pistes de ski, en évitant l'intrusion des animaux dans les zones de landes jusqu'au 15 juillet.





L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX PASTORAUX ET NATURELS

une complémentarité d'acteurs

Dans le cadre des chantiers de réouverture de milieux, pour concilier ressources fourragères et refuges pour les oiseaux, les acteurs locaux ont établi un nouveau référentiel commun, à savoir des travaux visant à obtenir environ 70% d'ouverture en mosaïque dans les landes.

Le retour d'expérience amène à proposer des interventions dans les rhodoraies plutôt que dans des aulnaies. 25 ans après les travaux, les rhododendrons n'ont pas recolonisé les zones travaillées par les machines. Pour les aulnaies, les travaux ont été menés pour créer des layons facilitant la circulation des troupeaux.

Agrifaune, c'est aussi une synergie de moyens financiers. Cinq procédures ont été associées pour financer les travaux : le plan pastoral territorial, le programme européen Leader Belledonne, les politiques d'aides pastorales des Départements, le plan de conservation du Tétrasyre et Agrifaune.



LA COMMUNE ACTEUR INCONTOURNABLE

une réelle capacité de mobilisation



La commune d'Allemont a engagé depuis plusieurs années des opérations de réouverture du milieu avec l'objectif d'améliorer la qualité de pâture des alpages pour les animaux domestiques, mais aussi, de restaurer l'habitat du Tétrasyre et du Lièvre variable. Cette démarche engagée avec le partenariat de la Fédération des Alpages de l'Isère et la Région se poursuit aujourd'hui avec le concours technique d'Agrifaune.

Le réseau Agrifaune réaffirme la volonté des agriculteurs et des chasseurs de travailler ensemble pour favoriser la prise en compte de la biodiversité, de la faune sauvage, ou plus largement de l'environnement, par l'agriculture. L'union de nos efforts pour atteindre cet objectif commun de revitalisation du milieu pourra être optimisée.

Après le diagnostic des zones propices à nos petits gibiers de montagne, des travaux seront proposés. Ainsi, débroussaillage des sites, l'alimentation pérenne en eau potable des chalets d'alpage, l'amélioration des accès pour faciliter la venue et le séjour d'alpagistes sont autant de projets communaux qui seront demain portés en collaboration avec nos partenaires pour la réussite de ce magnifique challenge.

Alain GINIES, Maire d'Allemont



DONNÉES CHIFFRÉES

- ▶ Environ 270 ha ont été rouverts à double vocation sur 18 alpages
- ▶ Coût total 460 000 €



LES DOMAINES SKIABLES ACTEURS ECONOMIQUES MAJEURS prendre en compte les usages multiples



La station des 7 Laux a installé en 2012 une nouvelle remontée mécanique pour des raisons de sécurisation du domaine skiable et une meilleure répartition des flux skieurs. Des mesures compensatoires à charge du SIVOM ont accompagné le projet. Elles visent à entretenir, sécuriser, protéger et développer les zones d'hivernage et de reproduction du Tétrasyre.

Les gestionnaires de domaines skiables sont respectueux du territoire. Bien évidemment, il y a une réalité socio-économique mais c'est bien l'environnement montagnard qui nous réunit ! Nous le respectons d'autant plus que nous y sommes nés. Nous avons bien compris l'intérêt de chacun des acteurs de se mettre d'accord sur les projets futurs pour être solidaires.

Nous avons rassemblé tous les acteurs locaux sans oublier les propriétaires fonciers pour comprendre les intérêts de chacun. Des actions ont été réalisées sur le domaine skiable, telles que la mise en place d'une barrière en bois pour empêcher l'accès aux skieurs dans une zone sensible pour le Tétrasyre sans pour autant interdire le passage d'un troupeau d'un secteur d'alpage à un autre.

Nous avançons année après année grâce à cette collaboration pour maintenir la richesse de notre patrimoine naturel tout en préservant les activités socio-économiques du massif de Belledonne.

Jean-François GENEVRAY, Directeur du domaine skiable des 7 Laux



PARTAGER NOS EXPERIENCES inscrire pastoralisme et Tétrasyre durablement en Belledonne

Nous avons développé tout au long des 8 années, de multiples supports de communication donnant la parole aux acteurs du territoire, notamment des lettres de liaison distribuées en mairies permettant de suivre l'avancement du programme et un film réalisé par une étudiante en master 1 en communication. Il est notamment utilisé lors d'interventions auprès de lycéens.

Des temps d'échange entre éleveurs, chasseurs, forestiers, élus locaux et régionaux ont été aussi organisés au travers de visites d'alpages sur lesquels des travaux et des adaptations de pratiques pastorales avaient été engagés.

Un projet de rencontre transfrontalière entre éleveurs et chasseurs avait été envisagé mais n'a pu malheureusement être réalisé.



DONNÉES CHIFFRÉES

- ▶ 10 numéros d' « Agrifaune Belledonne » : lettre de la FDCI et de la FAI diffusée à 350 exemplaires auprès des élus, éleveurs, bergers et chasseurs de Belledonne
- ▶ « Tétrasyre et économie montagnarde, l'exemple d'une gestion partagée sur Belledonne » : film de 16 minutes, proposé au Festival du Film Pastoralisme et Grands Espaces
- ▶ Deux visites d'alpage sur Belledonne (Arvillard - alpage de Valpelouse et La Ferrière d'Allevard - alpage des Fanges-Violettes)
- ▶ 1 série de 7 panneaux présentant le programme Agrifaune Belledonne
- ▶ Des présences dans différentes manifestations telles que le Comice Agricole de St Martin d'Uriage, les assemblées générales de Groupements Pastoraux, etc.
- ▶ Des interventions conjointes auprès des lycées agricoles



LE PROGRAMME AGRIFAUNE

la poursuite d'un idéal partagé

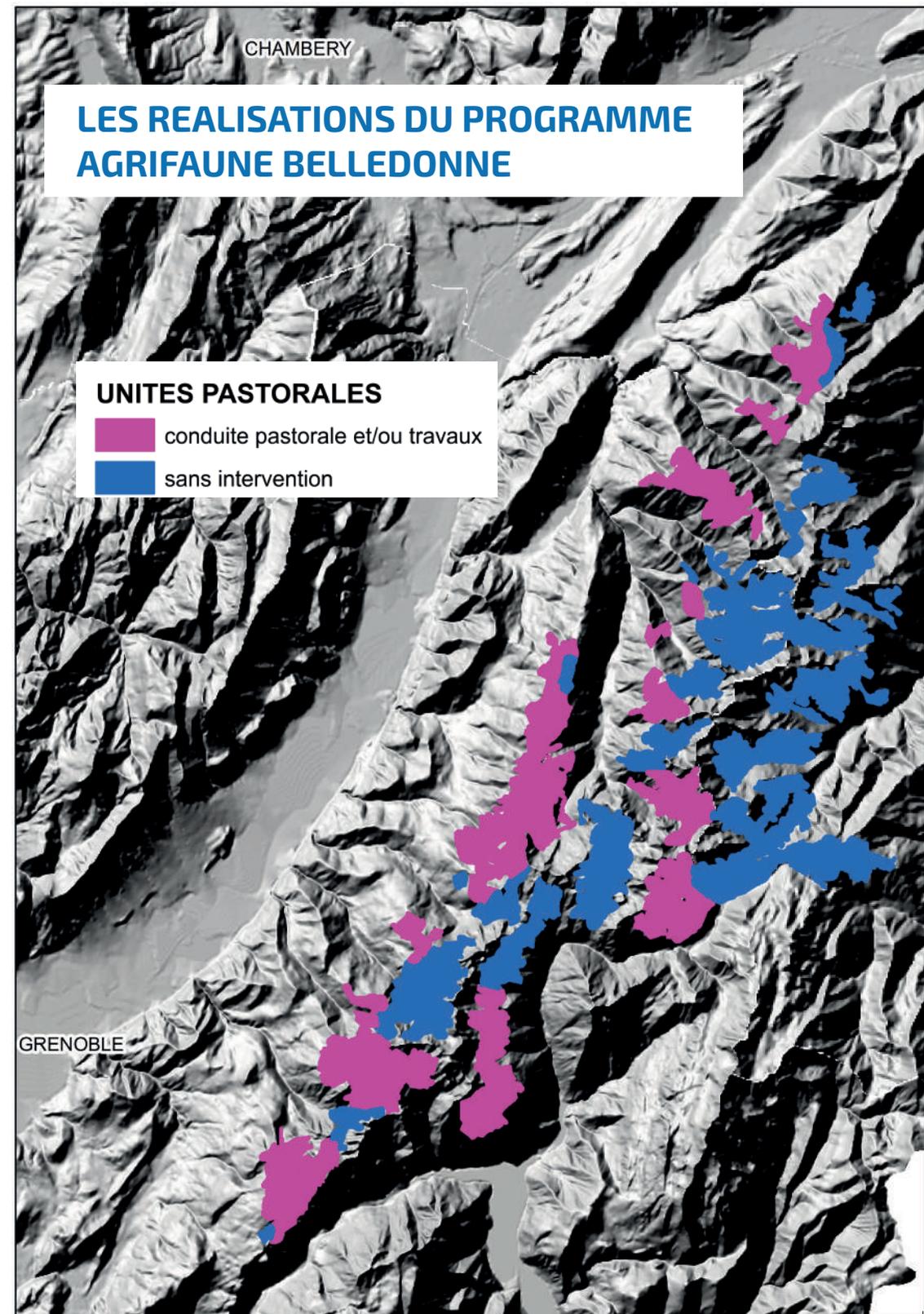
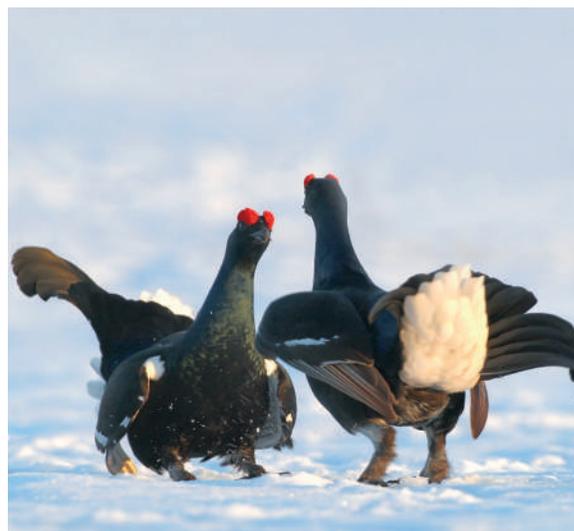
Notre vision de la gestion intégrée :



- ▶ La définition de valeurs et de référentiels communs
- ▶ Le brassage des savoirs locaux et des connaissances techniques et scientifiques par la recherche appliquée de l'innovation, la prise de risques et son évaluation

▶ L'apprentissage du vivre ensemble entre les acteurs socio-économiques et environnementaux du massif : le respect et la reconnaissance mutuelle

▶ Une construction ascendante et évolutive étroitement liée au territoire, avec les administrations, pour contribution à un développement durable de Belledonne



CONTACTS UTILES

Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Isère
2 allée de Palestine
CS90018
38610 Gières
www.chasse38.com

Fédération des Alpagnes de l'Isère
La Grange
38190 Les Adrets
www.alpages38.org

Fédération Départementale
des Chasseurs de Savoie
Allée du Petit Bois
14 Parc de l'Étalope
Bassens
3025 Chambéry cedex
www.chasseursdesavoie.com

Service d'économie alpestre de Savoie
Maison de l'Agriculture et de la forêt
40 rue du Terraillet
73190 Saint-Baldoph
www.echoalp.com

LE PROGRAMME AGRIFAUNE PASTORALISME, FAUNE SAUVAGE ET BIODIVERSITÉ EN BELLEDONNE

